

Mardi 24 mars 2020 à Dijon (21)
De 9h00 à 16h00

LA CHALEUR FATALE : UN GISEMENT CONSIDÉRABLE D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

L'ATEE Bourgogne-Franche-Comté, l'ADEME et leurs partenaires vous proposent de participer le 24 mars 2020 au colloque Chaleur Fatale.

L'énergie est essentielle à la majorité des procédés de fabrication et des utilités industrielles. Une proportion parfois importante de la chaleur que produit cette énergie est inévitablement rejetée : on parle alors de «**chaleur fatale**».

Souvent non valorisée, cette chaleur est pourtant dans la plupart des cas récupérable et valorisable, quel que soit son niveau de température.

Cette valorisation peut être interne au site, pour répondre à des besoins propres à l'entreprise ou la collectivité, ou externe au site, pour répondre à des besoins de chaleur d'autres entreprises ou d'autres usagers par le biais d'un réseau de chaleur.

Ce colloque a pour objectif de rassembler industriels, collectivités et autres acteurs de l'énergie pour échanger sur les solutions techniques, les aspects économiques, la réglementation et la mise en pratique de telles solutions, avec des retours d'expérience à l'appui.

En partenariat avec :



PROGRAMME

9H00 - Accueil café

9H30 Ouverture colloque

*Martine ABRAHAMSE-PLEUX, Directrice de l'AER
Daniel CAPPE, Vice-président ATEE et Paule NUSA,
Présidente ATEE Bourgogne-Franche-Comté*

9H50 Enjeux et gisements / Contexte régional Secteurs clés/ Gisement régional

Louison RISS, Ingénieur réseaux de chaleur et chaleur fatale ADEME

10H15 Technologies de valorisation : état de l'art des différentes technologies, spécificités, performances, domaines d'application

*Maroun NEMER, Directeur du Centre Efficacité Energétique
Mines ParisTech*

10H50 - Pause

11H20 La réglementation relative à la chaleur fatale : transposition de la directive efficacité énergétique et programmation pluriannuelle de l'énergie

*Gilles CROIZÉ- POURCELET, DGEC , Ministère de la Transition Ecologique
et Solidaire*

11H45 Les dispositifs de soutien financiers et organisationnels - évolutions 2020 : Fonds Chaleur, CEE, appel à projets Bourgogne Franche-Comté, dispositifs d'appui

*Louison RISS, Ingénieur réseaux de chaleur et chaleur fatale ADEME
Daniel CAPPE, Vice-président ATEE
José AMORER, Chargé d'affaires ENR et récupération de chaleur AER-BFC
Solène GUILLET, Responsable Pôle Environnement Énergie CCI BFC*

12H30 - Cocktail déjeunatoire

PROGRAMME

13H30 **Témoignages et retours d'expériences industriels :**

- **Michelin – site de Blanzay (71)**

Récupération de chaleur sur des bains avec système de relevage de température via une pompe à chaleur – Fonds chaleur et tiers-investissement

- **Look Fixations – site de Nevers (58) – Richard SEGRETAIN, Directeur du site**

Récupération de chaleur sur une chaîne de peinture et préchauffage de l'eau de la chaudière à gaz – Fonds chaleur

- **CCI Bourgogne Franche-Comté – Solène GUILLET**

Retours d'expériences issues des fiches CEE – récupération de chaleur sur groupes froid en industrie

Film « Système de récupération d'énergie sur ligne de traitement Thermique de l'Usine de LISI à Delle » (sous réserve)

14H45 **Table-ronde : réseaux de chaleurs, synergies entre les collectivités et les entreprises**

Animation Paule NUSA, ATEE BFC

- **Grand Besançon Métropole – Antony JOLY, Directeur de la Maîtrise de l'énergie**

Réseau de chauffage urbain de Planoise et des Hauts-de-Chazal – Projet d'extension et opportunités de raccordement pour les industriels

- **Agence Locale de l'Energie de la Nièvre – Michel BERTRAND**

Projet de réseau de chaleur communal en lien avec un gisement de chaleur industrielle

- **ADEME – Jean-Luc SAUBLET, Directeur régional délégué Bourgogne-Franche-Comté**

Grand témoin

15H45 **Conclusion et Clôture**

PLAN D'ACCES



Plan d'accès MRI

COLLOQUE CHALEUR FATALE

Mardi 24 mars 2020 à Dijon (21)

Pré-inscription en ligne

Merci de retourner ce bulletin accompagné de votre règlement avant le 19 Mars à :
ATEE 47 avenue Laplace 94 110 Arcueil - E-mail : wassila.p@atee.fr – Tél : 01 46 56 35 42

- Je suis adhérent(e) de l'ATEE, je joins un chèque de 50€ TTC (dont 8,34 TVA 20%)
- Je ne suis pas adhérent(e) de l'ATEE, je joins un chèque de 70€ TTC (dont 11,64 TVA 20%)

Offre spéciale Nouvel adhérent ATEE (hors renouvellement)

- Je profite de cette manifestation pour adhérer à l'ATEE pour 2020 et je participe gratuitement : je verse le montant de l'adhésion pour 2020 : 88€ exonéré de TVA (35€ pour étudiant/demandeur d'emploi)

Toute annulation signifiée après le 19 mars 2020 ou absence au colloque ne donnera pas lieu à un remboursement.

Nom : Prénom :

Fonction :

Société :

Adresse :

CP : Ville :

Mail : : Tel :

Adresse de facturation si différente :

Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

L'ATEE s'engage pour faire progresser la maîtrise de l'énergie et pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'objectif de l'Association est de favoriser une plus grande maîtrise de l'énergie dans les entreprises et les collectivités et, plus généralement, d'aider les utilisateurs d'énergie à mieux connaître les actions possibles pour économiser et bien gérer l'énergie, ceci afin de concourir à l'objectif national de lutte pour la réduction des gaz à effet de serre, tout en améliorant leur propre rentabilité. Elle compte 2200 adhérents.

- L'ATEE rassemble les acteurs de la chaîne énergétique pour confronter les points de vue et capitaliser les retours d'expériences. Elle rassemble ainsi des personnes ayant des préoccupations similaires et venant d'horizons différents, pour permettre à chacun d'eux d'être mieux informé et plus efficace.
- Réseau national structuré en groupes régionaux, l'ATEE constitue un carrefour d'échanges et de réflexions pour ses adhérents. Ce travail en réseau permet de démultiplier les actions au plus près du terrain et de collaborer avec d'autres acteurs.
- L'ATEE assure une veille économique et technologique pour informer, sensibiliser et motiver. Pour aider ses adhérents dans le développement de leurs connaissances, dans l'optimisation de leur gestion et de leurs prises de décisions, l'Association diffuse une information synthétique et concrète.
- L'ATEE œuvre pour l'intérêt général. Le propre de l'association est de dépasser les intérêts particuliers de chaque adhérent, intérêts parfois contradictoires, et de rechercher les points d'accord, dans le souci de l'intérêt général.
- Dans cette approche ouverte et de consensus pour l'intérêt général, l'ATEE mobilise les compétences et les expériences de ses adhérents pour élaborer des propositions et discuter avec les pouvoirs publics sur les mesures propres à faire progresser la maîtrise de l'énergie et la lutte contre l'effet de serre.

6 Clubs fonctionnent au sein de l'association :

- Le Club Cogénération
- Le Club C2E s'attache à la mise en œuvre pratique du dispositif des Certificats d'économies d'énergie
- Le Club Biogaz vise à favoriser le développement des filières de production et de valorisation du biogaz
- Le Club Stockage d'énergies
- Le Club Power to Gas
- Le Club Pyrogazéification

Avec ses délégations régionales, l'association organise chaque année près de 40 journées d'information et visites d'installations techniques dans toute la France.

L'ATEE publie ENERGIE PLUS, la revue bimensuelle de la maîtrise de l'énergie.

En savoir plus : www.atee.fr - www.energie-plus.com - @AssociationATEE